

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 30 septembre 2021 à 19 heures 00

Salle Sainte Barbe - SÉLESTAT

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 19 août 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 50

Sont présents : 31 membres (+ 8 pouvoirs d'absents excusés)

a) 25 membres titulaires (+ 8 pouvoirs d'absents excusés)

Luc ADONETH - Charles ANDREA - Patrick BARBIER (*pouvoir de Claude SCHALLER*) - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Thomas GOETTEL-MANN - Noëllie HESTIN - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Mathieu LAUFFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER (*pouvoirs de Serge JANUS et Bernard SCHMITT*) - Virginie MUHR (*pouvoir de Denis DIEGEL*) - Régine ORSATI - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoirs de Catherine GREIGERT et Sébastien SCHWOERER*) - Nathalie ROUSSEL - Philippe SCHEIBLING - Olivier SOHLER - Jean-Michel VOEGELI - Yvette WALSPURGER (*pouvoirs d'Emmanuel ESCHRICH et de Lionel PFANN*) - Michel WIRA -

b) 6 délégués suppléants avec droit de vote

Christiane FORCHARD - Yves HOLTZMANN - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER - Anne-Lise ULRICH

Sont absents excusés (17) : (8 ont donné pouvoir à 5 membres présents)

Patrick DELSART - Denis DIGEL (*pouvoir donné à Virginie MUHR*) - Yves DUSSOURD - Emmanuel ESCHRICH (*pouvoir donné à Yvette WALSPURGER*) - Serge JANUS (*pouvoir donné à Alain MEYER*) - Catherine GREIGERT (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOEFFER*) - Pascal JEHL - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH - Lionel PFANN (*pouvoir donné à Yvette WALSPURGER*) - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Claude SCHALLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT (*pouvoir donné à Alain MEYER*) - Sébastien SCHWOERER (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOEFFER*) - Philippe WOTLING -

Sont absents (8) :

Claude ABEL - Patrick BUHL - Sébastien FOISSIER - Sylvie HIRTZ - Nadège HORNBECK - Alex JEHL - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH -

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19 heures - Salle Sainte Barbe - SÉLESTAT

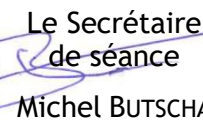
M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion. Il s'assure de la présence de chacun des 30 délégués présents avec lui, soit, au total 25 titulaires et 6 suppléants présents, avec 8 pouvoirs donnés par des membres titulaires absents à des membres présents.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance, et dont huit points font l'objet de délibérations :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
3. Candidature du PETR à l'appel à projet de recherche (APR) "PACT2e : Planifier et Aménager, face au Changement climatique, la Transition des Territoires2"
4. Mobilité : information concernant le recrutement d'un ambassadeur de la mobilité (départ de M. KOULMANN) - CDD 6 mois
5. Mobilité : information relative aux actions engagées : consultation vélo-station, commande géovélo
6. Appel à candidature « *Les investissements dans les PAT* »
7. Projet alimentaire territorial : information relative à la quinzaine de l'alimentation durable en ALSACE CENTRALE
8. Animation du réseau d'entreprises *AC:TIONS*
9. Dépenses à imputer au compte 6232 « *fêtes et cérémonies* »
10. Modalités de télétravail des agents du PETR
11. Comptes épargne temps pour les agents du PETR

Le Président
du PETR

Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance

Michel BUTSCHA

Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19 heures - Salle Sainte Barbe - SÉLESTAT

Délibération n° 2021-IV-01 : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la présente séance, M. BARBIER propose la candidature d'un élu de la communauté de communes du RIED DE MARCKOLSHEIM.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

désigne M. Michel BUTSCHA comme secrétaire de séance.

Affiché au siège du syndicat mixte le **20 octobre 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **20 octobre 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER